



Intitulé du Groupe de Travail « Évaluation des risques sanitaires associés aux paramètres chimiques des eaux destinées à la consommation humaine II » - GT ERS EDCH II

Le présent appel s'adresse à tous les scientifiques intéressés par une participation aux travaux d'expertise de l'Anses.

Par cet appel, l'Anses souhaite constituer un collectif d'experts compétents dont les caractéristiques sont détaillées ci-dessous.

Le groupe de travail « Évaluation des risques sanitaires associés aux paramètres physico-chimiques des eaux destinées à la consommation humaine II » (GT ERS EDCH II) est constitué pour traiter des évaluation de risques sanitaires liés à la présence dans l'eau destinée à la consommation humaine (eau du robinet, eau de source, etc.) de **contaminants chimiques historiques** ou de **micropolluants** (pesticides, résidus de médicaments, etc.). Ces travaux s'inscrivent dans les travaux de l'Anses sur la thématique « eaux et risques chimiques » : <http://www.anses.fr/fr/content/eaux-et-risques-chimiques>.

Ce groupe de travail prendra le relais des différents groupes de travail qui ont œuvré à l'évaluation des risques sanitaires associés aux situations de dépassement des limites et références de qualité des eaux destinées à la consommation humaine ainsi qu'à l'évaluation des risques sanitaires liés à la présence de contaminants chimiques non réglementés dans ces eaux. Il sera rattaché au comité d'experts spécialisé (CES) « Eaux » et pourra travailler en lien avec d'autres collectifs d'experts sanitaire de l'agence dont le CES « Évaluation des risques physico-chimiques dans les aliments » et le CES « Valeurs sanitaires de référence ».

Sur la base d'évaluation de risques sanitaires, ce groupe pourra émettre des recommandations destinées aux organismes de gestion des risques afin :

- d'apporter les éléments sanitaires nécessaires à la fixation de seuils sanitaires dans les EDCH (dérogation, restriction d'usages, etc.) pour les contaminants chimiques pouvant être présents dans les EDCH ;
- d'aider à codéfinir les recommandations de gestion de risques liés à la situation de contamination locale de la ressource en eau.

✂ Rôle et missions

Le groupe de travail sera chargé du traitement des saisines émanant majoritairement du ministère chargé de la santé portant sur des :

- demandes d'avis relatif à l'évaluation des risques sanitaires liés à des situations de dépassement de limites et références de qualité de l'eau destinée à la consommation humaine fixées par la réglementation ;
- demandes d'avis relatif à l'évaluation des risques sanitaires liés à la présence de contaminants physico-chimiques non réglementés dans l'eau destinée à la consommation humaine.

Certaines situations de contamination de la ressource peuvent nécessiter une expertise en délais très contraints.

Il a capacité aussi à s'autosaisir.



✂ **Composition et fonctionnement du GT**

Les membres du GT seront nommés par le directeur général pour un mandat de 3 ans.

Le GT « ERS EDCH II » se réunit jusqu'à six fois par an. En cas de besoin, des réunions téléphoniques pourront également être organisées. Il sera coordonné par l'Unité d'évaluation des risques liés à l'eau de l'Anses. Ses travaux seront validés par CES « Eaux ».

Les experts auront à contribuer à l'expertise par la rédaction de certaines parties des rapports et une relecture critique des documents.

L'Anses recherche une dizaine d'experts dans des disciplines scientifiques multiples et complémentaires nécessaires à l'instruction des saisines. Les compétences spécifiques recherchées pour ce GT sont mentionnées dans la fiche « compétences recherchées ».

Des experts complémentaires au GT pourront être nommés en cas de besoin sur des questions ponctuelles et spécifiques. Des auditions peuvent être sollicitées par les experts et des collaborations avec d'autres agences sanitaires sont envisageables.